



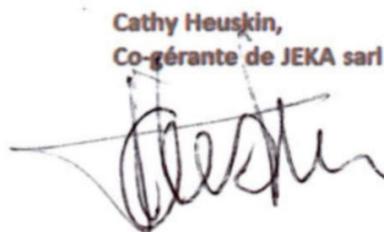
PROCURATION SPECIALE

Je soussigné Flament Johnny Jean Marcel né à Mbandaka le 30 novembre 1948, co-gérant de la société JEKA sarl, élisant domicile au cabinet de Me Michel BENONI, sis au n°11, Avenue Kapipa, commune de Makiso à Kisangani, donne par la présente mandat à Me Michel BENONI BOYOKO, avocat au barreau de la Tshopo d'ester en justice au nom et pour le compte de la société JEKA sarl dans l'affaire inscrite in RC dans l'affaire in RC 14.495/TGI/KIS en tierce opposition contre le jugement RC 14.196 prononcé en date du 11 mai 2018 par le TGI/KIS.

Je promets de ratifier tout pour le bon. Cette procuration spéciale vaut pour la procédure en appel éventuelle.

Fait à Beauraing, le 2 aout 2019,


Johnny Flament,
Co-gérant de JEKA sarl


Cathy Heuskin,
Co-gérante de JEKA sarl



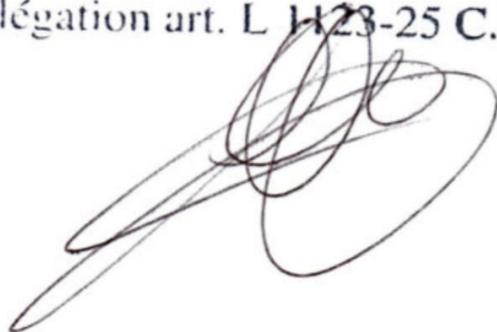
Vu pour légalisation de la signatures
De Mr Flament Johnny et Mme Heuskin
Apposées ci-dessus.

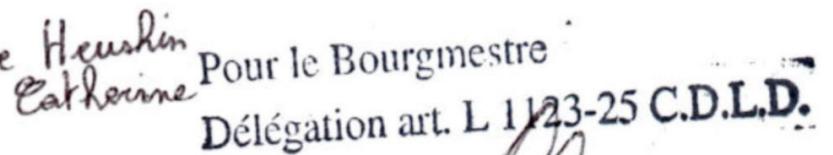
Beauraing, le 12/08/2019.....

Le Bourgmestre,

Pour le Bourgmestre,

Délégation art. L 1123-25 C.D.L.D




Pour le Bourgmestre
Délégation art. L 1123-25 C.D.L.D.

